

PLUTARCHOS, n.s.

Scholarly Journal of the

INTERNATIONAL PLUTARCH SOCIETY



VOLUME 9 (2011/2012)

UNIVERSITY OF MÁLAGA (SPAIN)
UTAH STATE UNIVERSITY, LOGAN, UTAH (U.S.A.)

BOOK REVIEWS

**GEERT ROSKAM, *Plutarch's Maxime cum principibus philosopho esse disse-
rendum. An Interpretation with Commen-
tary*, Leuven, University Press, 2009, 252
p., ISBN 978 90 5867 736 S.**

Geert Roskam (G.R. dans ce qui suit) dédie son commentaire à Luc Van der Stockt, auteur de nombreux articles concernant Plutarque et d'un livre intitulé *Twinkling and Twilight. Plutarch's Reflections on Literature* paru en 1992. Pour rendre hommage à son maître, il recourt à une métaphore plutarchéenne, celle des hommes politiques dont l'éclat reflète, mais aussi rehausse celui de leurs guides (*Préceptes politiques* 805 F-806 A), mais il se présente ensuite, plus modestement, comme une des planètes qui gravitent autour de Luc Van der Stockt. La bibliographie comporte 16 travaux de G.R., le plus souvent des articles, mais aussi trois livres qui ne sont pas sans rapport avec les écrits politiques de Plutarque (*On the Path to Virtue : The Stoic Doctrine of Moral Progress and its Reception in (Middle-) Platonism*, Leuven, 2005 ; *Live unnoticed (Αάθε βιώσας)*. *On the Vicissitudes of an Epicurean Doctrine*, Leiden - Boston, 2007 ; *A Commentary on Plutarch's De latenter vivendo*, Leuven, 2007).

Tout auteur d'une édition critique ou d'un simple commentaire doit nécessairement rédiger ce qu'il est convenu d'appeler une « introduction » pour dater le texte, le situer dans la production de son auteur, caractériser le genre littéraire et la culture de l'auteur, mais aussi combiner adroitement le *commentary* au fil du texte, nécessairement analytique, et une approche synthétique

(autre forme du « commentaire »), en utilisant un système de références croisées et en évitant les redites fastidieuses et les contradictions. Dans la table des matières de ce genre d'ouvrages, la synthèse précède en effet l'analyse, bien qu'elle résulte du va-et-vient qui caractérise les opérations de lecture et de commentaire. Nous trouvons tous ces éléments dans le livre de G.R., accompagnés d'une bibliographie et d'un *index locorum* (il n'y a pas de glossaire). Mais il ne s'agit pas d'une véritable édition critique, puisque le texte et sa traduction ne sont pas présentés continûment.

1. L'introduction.

1.1 Les premiers jalons.

La table des matières fait apparaître que l'introduction est bien plus massive que le commentaire (130 pp. contre 43 pp.). Les premiers « jalons » de l'analyse (pp. 17-30) concernent Plutarque en tant qu'« animal politique » (sa carrière) : bien que Plutarque n'ait jamais renoncé totalement à l'administration des affaires publiques, notamment provinciales (cf. le *An seni...*), il n'était pas Cicéron et ses activités littéraires et philosophiques étaient trop absorbantes pour lui permettre de jouer un rôle politique éminent. Sur ce point, G.R. se rallie aux positions exprimées par Aalders 1982 et Pelling 1988, mais il convient d'être plus nuancé. Par exemple, J.-C. Carrière 1984, Notice des *Préceptes politiques* dans la C.U.F., p. 60-65, tire parti des indices qui démontrent qu'il a « bel et bien rempli, à titre honorifique, des charges romaines ». En tant qu'héritier d'une lon-

gue tradition philosophico-politique qui conçoit la politique éclairée par des principes éthiques comme l'art suprême (Platon et Aristote), en dépit des mutations qui ont affecté la vie politique, mais qui ne font pas ici l'objet d'une analyse approfondie (les monarchies hellénistiques et l'empire romain, l'avènement des Antonins), Plutarque « obviously falls back on an age-old tradition » (p. 21).

Avant de reprendre cette discussion, G.R. s'efforce de caractériser notre texte (pp. 22-30). Il relève certains traits qui ne permettent pas de douter de l'authenticité. Les défauts de ce traité doivent-ils nous conduire à le considérer comme un texte fragmentaire et inachevé, ou comme un texte provisoire ? Les notes proposent un *status quaestionis*, mais G.R. préfère mettre l'accent sur la cohérence logique et tenir compte du genre littéraire, ce qui nous paraît louable. Plutôt que d'un traité ou d'un essai, il convient en effet de parler d'une diatribe dans le sens technique du mot, d'une *disputatio* destinée aux étudiants (cf. la préface de Pohlenz dans l'édition de Hubert 1960). G.R. relève l'importance, jusqu'ici négligée selon lui, du début du *De unius* (862 A-B ; cf. p. 25-27 et note 52). Notons cependant que l'importance de ce passage a déjà été soulignée par Carrière 1984, p. 21 : s'il n'est pas assuré que Plutarque ait conçu ses écrits politiques comme un triptyque (*Protreptikos*, *Politei-ai*, *Paraggelmata*), il se peut qu'il ait ainsi organisé, pour répondre à des questions philosophiques, un cycle de conférences liées entre elles. Il y est question d'une *dialexis* (cf. deux titres dans le catalogue de Lamprias et les *Dialexeis* de Philostrate et Maxime de Tyr) exhortant ses élèves à entrer dans la vie politique. Plutôt que de songer à des ouvrages perdus mentionnés dans le catalogue de Lamprias, G.R.

croit pouvoir conclure qu'il est fait allusion à notre texte, dont le caractère protreptique est évident, bien qu'il exhorte le philosophe à se contenter d'un rôle de conseiller des personnages qui jouent un rôle éminent (on ne répétera jamais assez que *principibus* dans le titre latin est sans doute plus trompeur que ἡγέμονες : Denys de Syracuse, Caton, Périclès, ... ne sont pas dans la même situation). Cette distinction entre philosophe conseiller et philosophe qui joue un rôle politique est déterminante pour les prises de position des écoles. Cependant, la traduction de *dialexis* qui nous est proposée (« talk », puis « discourse ») manque sans doute de technicité (dans notre opuscule, le terme apparaît dans un passage où Plutarque oppose un entretien philosophique entre philosophe et gouvernant et des « dissertations » sophistiques déplacées). Nous voulons bien admettre que l'opuscule ne fait pas double emploi avec d'autres écrits, notamment les *Praecepta*, que Plutarque ne s'écarte pas de son sujet et qu'il choisit ses exemples avec discernement. Mais nous doutons que ces quelques pages méritent un commentaire aussi riche. Pour ce qui est de la datation, G.R., p. 28-30, considère que les arguments de Plutarque étaient difficilement recevables sous les règnes de Vespasien et Domitien et s'accorde avec Zecchini 2002 pour considérer que l'avènement de Trajan (qui avait pour confident Sosius Sénécion, un ami de Plutarque et le dédicataire des *Vies* et des *Propos de table*) pouvait l'encourager.

1.2 Deux autres « jalons ».

Sous le titre « Plutarch's evaluation of the political position of his philosophical predecessors » (pp. 31-64), G.R. passe en revue les philosophes grecs des Présocratiques aux Péripatéticiens, tous favorables à l'investissement politique des philosophes (l'adjectif *public-spirited*, utilisé p. 163 à propos de Platon, semble correspondre au grec πολιτικός), et ensuite les « opposants »

qui se tiennent à l'écart (ἀπράγμονες, Isocrate, les Stoïciens, Épicure). Le lecteur, un peu surpris par cette présentation dichotomique, est pleinement rassuré quand il constate que l'auteur prend soin de nuancer ses propos (c'est notamment le cas pour Héraclite, Théophraste, les Stoïciens). Bien entendu, les positions politiques ne constituent qu'un aspect de la *paideia* philosophique à laquelle Plutarque veut initier ses auditeurs et lecteurs. L'usage de la notion de « sources » (p. 32) ne doit pas conduire le lecteur à méconnaître que G.R. préfère parler de « tradition » en matière de philosophie politique et de *paideia*. Comme l'écrit L. Pernot 2006 (« La seconde sophistique et l'antiquité tardive », *Classica*, Belo Horizonte, V.19.1, p. 33), « suivant cette réinterprétation, la *mimêsis* n'apparaît plus comme un passéisme scolaire, mais comme une mémoire culturelle, faisant sens dans le présent, destinée à des publics bien définis et construisant une identité grecque. » Il convient donc d'élargir les perspectives et de ne pas s'en tenir aux références platoniciennes ou aristotéliennes. Les sous-titres et les noms d'auteurs en lettres capitales signalent les notices successives. L'utilité pédagogique de cette approche thématique n'est pas contestable, mais elle présente deux inconvénients majeurs. D'une part, elle est nécessairement réductrice parce que l'auteur doit mettre l'accent sur les engagements politiques des auteurs cités et se contenter de faire allusion à la relation complexe entre la topique politique et les autres aspects de leur pensée. D'autre part, elle serait plus justifiée s'il s'agissait de rédiger une introduction à l'ensemble des écrits politiques de Plutarque, ou encore d'écrire un livre dont le titre pourrait être *Plutarque et la politique*. Il est significatif en effet que notre opuscule soit aussi rarement cité dans les notes de cette section, contrairement à d'autres

œuvres, à propos desquelles G.R. prend toujours soin de mentionner l'essentiel de la littérature critique. Sous la rubrique « Présocratiques », assez trompeuse, sont rangés des personnages aussi différents que Thalès, Solon, Pythagore, Empédocle entre autres (l'absence d'Homère est assez surprenante, compte tenu de l'intérêt de Plutarque pour les aspects politiques de son œuvre, que G.R. signale dans son commentaire, p. 159). Si l'absence d'Héraclite est brièvement expliquée (p. 36), pourquoi ne pas évoquer, ne serait-ce qu'en passant, les figures d'Anaximandre et Xénophane, ou encore Archiloque ou Alcée, dont on ne saurait considérer que les écrits sont sans rapport aucun avec les enjeux politiques ? Les passages les plus intéressants concernent la réception des « Présocratiques » chez Héraclide du Pont et Dicéarque (p. 33), la polémique anti-épicurienne du *Contre Colotès* (p. 35) et les cas plus difficiles à interpréter (Héraclite, Démocrite, p. 37 et 38).

Les 4 pages consacrées à Platon ne prétendent pas à l'originalité et les spécialistes trouveront sans doute que les conséquences du « fiasco » sicilien (G.R.) sont minimisées, tout comme les différences fondamentales entre la *République* (ou la *Lettre 7*) et les *Lois* : « Does all this imply that Plato's high ideal of the philosopher-king has finally yielded to another ideal, viz. that of the philosopher-counsellor ? Did Plato at the end of his life give up his political dreams ? In my view he never really did. » Ici encore, il est permis de s'interroger sur la pertinence d'une approche étroitement politique, comme si les problèmes politiques n'avaient rien à voir avec les doctrines philosophiques, par exemple la théorie des idées ou la signification cosmologique de la justice. Nous nous contenterons d'évoquer ici les Stoïciens : « Le stoïcisme allait donner

à la République romaine perfectionnée en monarchie et confondue avec le *cosmos* sa raison d'être et à l'individu doté des vertus nécessaires matérielles et morales, au *privatus*, le droit, l'obligation même d'intervenir pour assurer, pour rétablir l'ordre du monde » (J. Béranger, *Principatus*, 1973, p. 131, non cité par G.R.). Mais, reconnaissons-le, approfondir ces questions nous éloignerait encore davantage de notre texte, qui n'est, somme toute, qu'un texte mineur où les *exempla* sont bien moins abondants que dans les *Vies* ou dans d'autres traités des *Moralia*. Dans les pages qui concernent l'Académie (p. 44-51), des élèves de Platon qui ont joué un rôle politique, et même Chabrias ou Lucullus ont droit aux lettres capitales comme Xénocrate ou Speusippe, comme s'ils faisaient partie de la galerie des philosophes.

Aristote et les Péripatéticiens ne se contentent pas de réaffirmer l'idéal politique platonicien. C'est pourquoi nous jugeons approximative et discutable l'expression « Academic-Peripatetic politico-philosophical tradition », utilisée p. 57 et encore p. 63 et 65. Aristote et les Péripatéticiens mettent l'accent sur les aspects concrets et pragmatiques de la vie politique, dans la continuité des inflexions qui apparaissent dans les *Lois*. Ici, l'engagement de Diccéarque dans la vie active contraste avec l'abstention de Théophraste (p. 55). Les conclusions « provisoires » (p. 57) seraient mieux placées après les notices concernant Isocrate, les Stoïciens et Épicure, puisque la problématique est toujours la même. Il ne faudrait pas considérer que Plutarque, en tant qu'historien de la philosophie (nous osons le terme pour signifier qu'il n'est pas seulement un dilettante amateur de références pour appuyer son propos) ne prend en compte que les traditions qui ont sa préférence. *L'ergon* (les *praxeis*) doit traduire le *logos*. Voici une phrase de con-

clusion : « Once again, a consistent choice for virtue, which is tantamount to a consistent choice for philosophy, lays the ultimate foundation of a good rule. »

1.3 Plutarch's argument in *Maxime cum principibus*.

Il s'agit ici de résumer, au fil du texte, l'argumentation et de faire apparaître la cohérence logique de la composition. L'exposé est suivi d'un schéma sous forme de tableau et d'une table des matières analytique. Il est assez clair qu'une organisation de ce genre exposait l'auteur à des redites qui nous renvoient à l'introduction ou au commentaire. Certaines questions abordées dans l'introduction sont néanmoins traitées de manière plus approfondie, par exemple la notion de *philokalia* dans ses rapports avec la *philia* pour soi-même ou pour autrui (*philanthropia* : cf. F. Becchi 2009, « La notion de *Philanthropia* chez Plutarque : contexte social et source philosophiques » dans *Symposion and Philanthropia in Plutarch*, *Classica Digitalia*, Coimbra, p. 263-273). G.R. se prononce sur l'identification problématique des *ἐνιοί* (776 B) qui rejettent l'association entre philosophe et gouvernant, sous prétexte que les philosophes de cette espèce ne seraient soucieux que de leur réputation. Nous approuvons qu'il refuse de les rattacher exclusivement à l'épicurisme ou au cynisme (p. 80), et la description des conséquences des mutations politiques (Néron, Vespasien, Domitien et Trajan) pour l'implication des philosophes et des dangers qu'ils encourent se fait plus précise. Le thème essentiel est celui du choix d'une philosophie qui, au lieu de se contenter de cultiver l'abstraction et de demeurer inactive (cf. Platon, *Lettre VII*, 328 c, cité p. 191), combine les deux genres de vie, pratique et théorique (p. 87-88), et conforme les actes au *λόγος*. Ici, nous rencontrons la théorie des deux discours, intérieur (ou interne : le terme technique

ἐνδιάθετος) et proféré (p. 97). Sur ce point, il semble qu'il y ait un certain décalage entre les pages de l'introduction, qui mentionnent tout de même en passant les Stoïciens, et celles du commentaire qui les ignorent et recherchent les traces de cette doctrine chez Aristote et Platon. Les pages 119 sqq., relatives au plaisir et au bonheur qui peuvent être ceux du philosophe *politikos*, sont particulièrement intéressantes, parce qu'elles manifestent l'habileté dialectique de Plutarque quand il affronte les Épicuriens ou les Stoïciens (cf. les livres de G. Roskam que nous avons cités). À la p. 137, il écrit : « It is quite remarkable that the figure of the ruler totally fades into the background in *Maxime cum principibus*... The central hero of *Maxime cum principibus* is no doubt the public-spirited philosopher. » Cela d'autant plus qu'il lui appartient d'examiner lucidement si les circonstances (le *kairos*) permettent d'espérer que le gouvernant tirera profit de ses conseils. Le bas du schéma de la page 139 manifeste clairement la primauté du philosophe et la « maximisation du plaisir personnel ». Mais le lecteur ne peut s'empêcher de penser qu'en « greffant » sa définition de la philosophie sur la vie active (p. 88), en écartant les aspects cognitifs du *logos* philosophique, Plutarque ne peut s'exprimer de manière satisfaisante à propos du *logos endiathetos*. Les rapprochements avec Dion de Pruse (cf. M.-H. Quet 1978), judicieusement pris en compte, et l'analyse des procédés rhétoriques utilisés amènent le lecteur à se dire qu'il s'agit bien d'un ouvrage mineur, bien qu'il soit impossible d'opérer des distinctions tranchées entre philosophes-sophistes-orateurs. La remarque ne vaut pas seulement pour la période hellénistique et impériale et nous aurions apprécié que G.R. attire l'attention sur l'utilisation par Hérodote du mot *sophistês* à propos de Solon (I, 29 : cf. l'allusion p. 105, note 158).

2. Le commentaire.

Les résumés qui précèdent les notes dé-

taillées concernant chaque chapitre sont sans doute superflus, compte tenu de ce qui précède. Les problèmes textuels sont patiemment traités et prennent en compte les éditions critiques précédentes, notamment celles de Fowler (Loeb Classical Library, 1969) et Cuvigny (t. XI¹, C.U.F., 1984). Parce qu'il s'est dispensé de l'exigence de brièveté inhérente aux apparats critiques, G.R. juge nécessaire de détailler scrupuleusement les corrections, conjectures et explications de ses prédécesseurs. Les prises de position, à propos des passages pour lesquels les éditeurs ont posé des *crucés* ou proposé des conjectures, nous ont paru à la fois raisonnables et prudentes.

La présentation matérielle est difficilement contestable et cette mise au point caractérisée par une érudition fort minutieuse peut rendre de grands services.

GUY LACHENAUD

Professeur Émérite à Paris Ouest-Nanterre

P. SCHMITT-PANTEL, *Hommes illustres. Mœurs et politique à Athènes au V^e siècle*, Paris, Aubier, 2009, 265 p., ISBN 978-2-7007-0400-6.

L'auteur offre ici une étude d'une certaine manière double, puisque, tout à la fois, elle soulève des problèmes qui concernent un aspect de la vie politique athénienne du V^e s. et elle pose la question de la manière dont l'historien de l'époque classique peut utiliser le texte de Plutarque. Elle travaille donc à partir d'un choix de vies de dirigeants athéniens du V^e s. : Aristide, Thémistocle, Cimon, Périclès, Alcibiade et Nicias. Le parti est ainsi pris de laisser de côté les chefs athéniens du IV^e s., qui sont, il est vrai, bien moins nombreux dans les *Vies parallèles* (Phocion et Démosthène). Mais ce choix témoigne aussi sans doute de la conviction que le IV^e s. n'est déjà plus entièrement semblable au siècle qui l'a précédé.